

BULLETIN D'INSCRIPTION

Fiche de Renseignements

Nom ⁽¹⁾⁽²⁾ : _____

Prénom ⁽¹⁾⁽²⁾ : _____

Adresse ⁽¹⁾⁽²⁾ : _____

E-mail⁽¹⁾ : _____

N° Portable⁽¹⁾ : ... / ... / ... / ... / ...

N° Pièce d'Identité : ⁽¹⁾⁽²⁾ _____

Type de P. d'Identité : ⁽¹⁾⁽²⁾ _____

(1) Ces données sont recueillies dans le cadre d'une inscription à un événement. En aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers. Les données sont conservées jusqu'à un an après la date de l'événement. Vous pouvez, en vertu du RGPD, en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de chapetille@gmail.com.

(2) Dans le cadre de la vente au déballage, ces données sont intégrées dans un registre et transmis à la préfecture des Yvelines.

Emplacement

Tarif du mètre : Extérieur 6 € /m Chapetois : 4 € /m

Je souhaite un emplacement de _____ mètres (min. de 2 mètres).

Soit un montant total de _____ €.

Date : ... / ... / ...

Signature

Le **bulletin d'inscription**, l'**attestation sur l'honneur**, ainsi que votre **règlement (à l'ordre de Chapet'ille)** doivent être déposés à l'adresse ci-dessous **entre le 21 août et le 11 septembre 2025**. Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail (ou par sms).

Inscriptions : Chez Laure BLARD-DUPUY - 19 rue de la vallée barbé - 78 130 CHAPET

Renseignements : chapetille@gmail.com - 06 10 37 20 60

BROCANTE DE CHAPET

Dimanche 14 Septembre 2025

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____

Né(e) le _____ à _____

Domicilié(e) _____

Participant **non professionnel** à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- n'avoir participé, dans l'année, à aucune autre vente de même nature
- ou avoir participé à une seule autre vente de même nature dans l'année à _____ le _____.

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des **objets personnels et usagés**.

Fait à _____ Date : ... / ... / ...

Signature

Conformément à la réglementation, cette attestation est annexée au registre de vente au déballage et transmise à la préfecture des Yvelines.